La lettre aux maires

du Pôle Métropolitain de l'Artois

Septembre 2021 - Numéro 2

Pôle Métropolitain de l'Artois
Réinventons-nous

Suivez-nous !
polemetropolitainartois.fr/

Des orientations communes aux CRTE des trois agglos du PMA

Un "chapeau commun" aux CRTE des EPCI membres du PMA a été co-signé à Louvre-Lens Vallée le 9 juillet 2021 par Louis Le Franc, Préfet du Pas-de-Calais d'une part et Alain Bavay (PMA), Christophe Pilch (CAHC), Sylvain Robert (CALL) et Steve Bossart (CABBALR) d'autre part .

Ce document est à retrouver sur notre site internet ou peut être envoyé sur simple demande.

1/ Les CRTE, c'est quoi ?

Les Contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE) sont un nouvel exercice de contractualisation entre l'État et les territoires (EPCI) lancé à l'automne 2020. Ils ont vocation à regrouper les différents contrats existants qui ont eu tendance à se multiplier : contrats de ville, contrats de revitalisation, contrats de transition écologique, contrats spécifiques type ERBM, etc. Ils sont sensés constituer la porte d'entrée privilégiée vers les crédits État des CPER et de France Relance ou les crédits de droit commun (FNADT, DSIL (dotation de soutien à l'investissement local)).

2/ Pourquoi un "chapeau commun" à l'échelle du PMA ?

Les élus du PMA ont demandé à l'État que chacun des EPCI ait son propre CRTE tout en élaborant des orientations communes à l'échelle du PMA. Deux objectifs : affirmer la capacité du territoire à travailler collectivement pour donner plus de sens, de visibilité et de clarté à l'État, à la Région et aux acteurs du monde économique, associatif et social; et obtenir plus aisément des financements pour les projets du territoire, en démontrant qu'ils sont cohérents et complémentaires, notamment pour les grands projets fédérateurs : éco-transition, innovation et excellence, Cités ERBM, Chaîne des parcs, mobilités, etc.

"Ces orientations communes, définies par le territoire, structureront l'action de l'État sur celui-ci".
Louis Le Franc, préfet du Pas-de-Calais lors de la cérémonie de signature.

3/ Quelles sont les trois orientations communes ?

Ce "chapeau commun" définit une série d'orientations stratégiques partagées et réunies en trois grands axes :

1. **L'éco-transition comme modèle de développement : faire du territoire un démonstrateur de la Troisième révolution industrielle.** Cet axe concerne les projets liés à la "Vallée de la mobilité électrique", les pôles d'excellence, l'innovation, les territoires d'industrie, la sobriété énergétique et la production d'énergie renouvelable, la sobriété foncière ainsi que le recyclage du foncier.
2. **"De l'archipel noir à l'archipel vert", vers un réseau multipolaire, équilibré et résilient de villes, villages et cités minières.** Cet axe regroupe les projets liés aux Cités minières, à la vitalité des centre-bourgs et cœurs de ville, les grands projets urbains, la mobilité et le désenclavement, la Chaîne des parcs ainsi que l'adaptation au changement climatique.
3. **Une vie sociale et culturelle solidaire, attentive à chacun et rayonnante.** Cet axe concerne les projets liés à la Santé, les équipements sportifs, le rayonnement touristique, les équipements culturels ainsi que le patrimoine de notre territoire.

Ces orientations résultent d'un travail nourri au sein des instances politiques et techniques du PMA. Ce "chapeau commun" a vocation à faire l'objet d'actualisations.

Zoom

Les nouveaux représentants du Département au sein du Comité syndical du PMA

Le Département du Pas-de-Calais est membre du PMA depuis sa création en 2016. Il dispose de 4 sièges (sur 22) au sein du Comité syndical. À la suite des élections départementales qui ont eu lieu en juin 2021, le Conseil départemental a désigné, le 15 juillet dernier, ses nouveaux délégués : 4 titulaires et 4 suppléants.

Emmanuelle Leveugle
(Canton de Beuvry)

Michel Dagbert
(Canton de Nœux-les-Mines)

Jean-Marc Tellier
(Canton d'Avion)

Jean-Pascal Scalone
(Canton de Béthune)

Daniel Maciejasz
(Canton de Carvin)

Philippe Duquesnoy
(Canton d'Harnes)

René Hocq
(Canton de Lillers)

Sylvie Meyfroidt
(Canton de Béthune)

Olivier Marlière, chargé de mission animation économique, renforce le PMA

Le 6 septembre dernier, Olivier Marlière est venu renforcer l'équipe du PMA. Il sera en charge de plusieurs missions : préparer les travaux de la nouvelle Commission d'élus en charge des questions économiques, assurer l'animation éditoriale du futur site internet vitrine économique du territoire, mener avec ses collègues des Agglos les actions communes de promotion économique, devenir un interlocuteur privilégié pour les acteurs économiques.

Originaire et habitant du territoire, Olivier Marlière dispose d'une solide expérience : après une quinzaine d'années dans des entreprises du secteur touristique et des loisirs, il a travaillé depuis 2008 au sein du réseau des CCI des Hauts-de-France où il a œuvré aux stratégies territoriales de proximité. Le développement économique, l'organisation et la promotion d'événements collectifs, le marketing territorial ou encore le mécénat dans les entreprises constituent ses domaines de spécialité.

Par ailleurs, ses engagements bénévoles l'ont conduit à figurer parmi les premiers animateurs des « Ateliers Mobilisation BMU » au moment du lancement de la démarche d'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'Unesco.

Les chantiers du PMA

La Commission d'élus économique sur les rails

La séance d'installation de cette Commission thématique d'élus PMA "attractivité, développement économique, innovation et emploi" pilotée par Olivier Gacquerre est programmée le 6 octobre prochain à 9h.

Les sujets prioritaires seront :

1. La définition des filières stratégiques et d'avenir pour le PMA, 2. L'emploi et les qualifications dans ces filières stratégiques d'avenir, 3. L'innovation, 4. La data.

Sur l'ensemble de ces sujets, l'objectif sera d'identifier les défis pour le PMA ainsi que les actions opérationnelles à lancer immédiatement. Des moyens humains et budgétaires sont alloués à cette Commission. De plus, l'AULA apportera son appui en tant qu'Observatoire économique et porteur technique des sujets concernant la data.

Turbine de l'éco-transition : prochaines étapes

Le cycle de co-construction de la «Turbine de l'éco-transition», ouvert le 19 mars 2021, s'est terminé avec l'Agora de l'éco-transition, qui s'est tenue au Parc départemental d'Olhain les 30 juin et 1er juillet derniers *(voir La Lettre aux Maires n°1)*. Les différents évènements et ateliers auront réuni plus de 250 participants. La mobilité, la renaturation du territoire, la maîtrise de l'énergie ou encore les synergies d'acteurs et des collectifs ont été les enjeux les plus évoqués lors des échanges.

Il s'agit aujourd'hui de **transformer toute la matière collectée en feuille de route opérationnelle** pour le PMA et ses partenaires. Pour cela, plusieurs instances techniques et politiques sont prévues en cette rentrée, notamment une séance de la commission thématique d'élus « éco-transition » le 28 septembre prochain. Une délibération engageant le Pôle métropolitain de l'Artois sera proposée à son Comité syndical avant la fin de l'année.

Étude "friches" : 479.153 MWh/an de potentiel de production énergétique sur notre territoire

Les friches, nombreuses sur le territoire, offrent une solution à la difficile équation des objectifs de sobriété foncière et de développement ambitieux des énergies renouvelables. Dans cette perspective et suite au "Forum énergie" de 2017, l'Agence d'Urbanisme de l'Artois (AULA) a été chargée par le PMA de piloter une étude sur le potentiel de production d'énergies renouvelables (ENR) des friches au sein de notre territoire. Ce sont 30 sites représentant 900 hectares qui ont été analysés, avec un bureau d'études spécialisé, pour calculer leur potentiel de production énergétique par l'utilisation de biomasse, de la méthanisation et du photovoltaïque. Au total, le potentiel est estimé à 479.153 MWh/an, soit 3% de la consommation du territoire.

Les résultats de l'étude ont été présentés en mai dernier à la commission d'élus éco-transition du PMA. **Une nouvelle présentation, dédiée aux maires; est proposée le 8 octobre prochain**, de 10h à 12h à la Maison syndicale de Lens (sur inscription).

Désenclavement et mobilités sur le territoire

Les bassins de mobilité sont un nouveau périmètre réglementaire confié par la loi "LOM" aux Régions. Le SMTAG, le PMA et ses EPCI membres ont élaboré et transmis à la Région **une position concertée** appelant à inscrire ce territoire dans un périmètre incluant notamment la MEL. Pour notre territoire il s'agit de relancer les projets de connexion avec la Métropole Lilloise et d'être autour de la table pour y être associé.

En effet, les mobilités s'imposent comme un sujet clé pour le territoire et une attente très forte de la population. Le dossier stratégique des prochains mois, à traiter avec l'Exécutif régional, concernera les liaisons avec la Métropole Lilloise à structurer selon "deux jambes" majeures : la liaison Lille-Béthune et le Réseau Express Hauts-de-France pour la partie Est du territoire. Parler d'une seule voix sur ces dossiers très attendus sera un gage de réussite.

Les initiatives de notre territoire

Loos-en-Gohelle : inauguration de BâtiCité le 28 septembre 2021

On n'a pas tous les jours 20 ans, comme le dit l'adage. Pour l'occasion, une journée très spéciale a été concoctée par le CD2E, Centre de déploiement de l'éco-transition dans les entreprises et les territoires, basé à Loos-en-Gohelle. Cette journée, placée sous le signe des rencontres et du collectif, se déroulera en trois temps : les Portes ouvertes du CD2E le matin avec des ateliers thématiques et la visite des démonstrateurs LumiWatt et Réhafutur, suivi ensuite de l'inauguration de BâtiCité l'après-midi pour conclure la journée avec une table ronde animée par Yannick Boucher. de La Voix du Nord. Cette table ronde est consacrée à la dynamique collective au service de l'éco-transition dans les Hauts-de-France.

BâtiCité : des ressources pour les maires et les élus

BâtiCité est le tout nouveau site de démonstration dédié aux solutions pour développer le bâtiment durable. C'est un nouvel espace de 500 m² de sensibilisation, de formation et d'échanges unique en France. Il s'adresse à la fois aux citoyens, aux acteurs économiques et aux élus. Pour ces derniers, il propose des visites personnalisées, des temps d'échanges privilégiés avec les intervenants du CD2E ainsi que l'organisation d'ateliers thématiques liés à l'éco-construction et aux transitions.

Situé sur la base 11/19 à Loos-en-Gohelle, ce nouvel équipement est un atout majeur pour l'éco-transition du territoire.

Plus d'info sur cd2e.com

©CD2E

Le saviez-vous ?

9.500

Le nombre de logements, répartis dans 18 Cités minières, concernés par la première phase de rénovation en cours au titre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM), sur le territoire du PMA.

37.000

Le nombre d'actifs habitant hors du territoire du PMA et venant chaque jour y travailler. Ils sont 13 % de plus qu'il y a dix ans.

Source : Commission mobilités du PMA / état des lieux AULA / avril 2021

44

Le nombre d'élus, titulaires et suppléants, qui composent le Comité syndical du PMA. 7 délégués titulaires pour la CALL, 7 pour la CABBALR, 4 pour la CAHC et 4 pour le Département du Pas-de-Calais. À chaque titulaire correspond un suppléant, soit 44 élus au total.

À vos agendas !

24 septembre de 15h à 17h : Comité syndical du PMA au siège du SIZIAF à Douvrin.

28 septembre de 10h à 12h : Commission thématique d'élus PMA "éco-transition" à la Maison syndicale (Lens).

29 septembre à 17h : Séminaire organisé par l'AULA sur "l'opportunité fluviale pour un développement économique et durable du PMA" au siège du SIZIAF à Douvrin.

6 octobre de 9h à 12h : Commission thématique d'élus PMA "Attractivité, développement économique, innovation et emploi".

8 octobre de 10h à 12h : Présentation aux maires des résultats de "l'étude sur le potentiel ENR des friches" à la Maison syndicale (Lens) (sur inscription)

Directeur de publication :
Alain Bavay
Directeur de la rédaction :
Benoît Brocq
Comité de rédaction :
Arthur Vandecasteele,
Anne-Sophie Gervais
Maison Syndicale des Mineurs
30/32 rue Casimir Beugnet
62 300 Lens
Si vous désirez ne plus recevoir la lettre, veuillez envoyer un mail à carole.segard@pm-artois.fr